

Permis Bateau

Pièces à fournir pour l'inscription

A déposer en Agence, ou à renvoyer par mail (format PDF) ou, à renvoyer par courrier
_____ contact@pareloup-pilot.fr _____

- 1 Photo d'identité récente & conforme
- 1 Copie de pièce d'identité: Passeport, CNI ou permis de conduite
- 1 Certificat médical (imprimé CERFA ci-joint page 2, rempli et signé dans chaque partie)
= Timbres fiscaux de délivrance permis : 78€ Achat en ligne sur timbres.impots.gouv.fr ou au bureau de tabac, et nous transmettre le numéro à 16 chiffres
= Droit d'inscription à l'examen: 30€ à payer directement sur le site des Organismes des examens: <https://codengo-bateau.bureauveritas.fr> <https://www.lecode.laposte.fr/bateau/>
www.fr.sgs.com www.objectifcode.sgs.com

Nom : Prénom :

Tel mobile : M@il :

Date examen souhaitée (facultatif) :

- Examens code :

Dans les bureaux de poste

Formations théoriques et pratiques obligatoires

Théorie :

- Accès Codes Rousseau tests officiels
- Formation théorique 5h obligatoires minimum
- +1h30 de théorie-pratique

Pratique :

- Conduite bateau 2h de formation individuelle
- Validation par le moniteur sans examen

Tarif Formation complète jusqu'à obtention (hors timbres fiscaux) : 390€ TTC

Comprend: Formation complète 310€, frais de dossier 50€, accès Codes Rousseau 30€

= Validité du dossier : 12 mois à compter de la date de signature du contrat (page 4)

Pareloup Pilot' SAS

29, Route des Vernhes, Rive Droite - 12410 SALLES CURAN

- contact@pareloup-pilot.fr - www.pareloup-pilot.fr

TEL :06.17.11.46.15 - 06.52.002.005 RCS 89946459800015 Rodez

Demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

Eaux maritimes : option « côtière » ☐
Eaux intérieures : option « eaux intérieures » ☐

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

Identification du demandeur

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)
Né(e) le A
Nationalité
Adresse complète :
Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays
Téléphone Courriel

Numéro du candidat(e) (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Composition du dossier d'inscription

La présente demande complétée
Un timbre fiscal électronique de 38 € correspondant au droit d'inscription
Un timbre fiscal électronique de 70 € correspondant au droit de délivrance **(1)**
Une photocopie d'une pièce d'identité
Un certificat médical de moins 6 mois selon le modèle défini (arrêté du 18/9/2007, annexe VI)
Une photographie d'identité récente et en couleur **(2)**
Le cas échéant, l'original du ou des permis mer et/ou fluviaux déjà obtenus
(1) Pour les candidats déjà titulaires d'un permis maritime ou fluvial, seul le droit d'inscription est exigé
(2) Les titulaires d'un permis délivré depuis moins de 10 ans en sont dispensés

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts ☐

Fait à :
Le,

Signature

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS
AU TITRE DE CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR
(Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié, Arrêté du 28 septembre 2007 modifié)

Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date de dépôt du dossier.
Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant au dos

Réservé au médecin consultant

Je soussigné(e), docteur en médecine,

.....
.....

Certifie avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom :

Je déclare que l'intéressé(e) :

☐ satisfait ☐ ne satisfait pas ☐ satisfait sous réserve(s)*
aux conditions d'aptitude physique requises par les textes
en vigueur.

* Si cette case est cochée, les réserves ci-dessous
seront reportées sur le titre de conduite

- ☐ 1. Port d'une correction optique et paire de verres
correcteurs de rechange.
☐ 2. Port d'une prothèse auditive.
☐ 3. Port d'une prothèse de membre fonctionnellement
satisfaisante.
☐ 4. Adaptation du système de commande du moteur et
de la barre pour les handicaps du membre supérieur.
☐ 5. Nécessité d'être accompagné d'une tierce personne.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin consultant

Réservé au candidat

Mme ☐ M. ☐

Nom :

Prénom :

Né(e) le

A

Adresse :

.....

.....

* déclare avoir pris connaissance des dispositions
réglementaires concernant les conditions d'aptitude
physique requises pour se présenter à l'examen pour
l'obtention du permis.

* s'engage à respecter les prescriptions particulières qui
sont reportées sur le permis dans le cas d'une aptitude
physique « satisfaisante sous réserve(s) ».

Fait à

Le

Signature du candidat

Le cas échéant, décision finale du médecin des gens de mer

Les honoraires demandés pour l'obtention de ce certificat ne font pas l'objet d'un remboursement par les caisses d'assurance maladie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme géographiquement dépendant où la demande a été déposée.

CONTRAT/FACTURE DE FORMATION

à la conduite des bateaux de plaisance à moteur (édité en 2 exemplaires pour l'établissement et le client)

Entre: **Pareloup Pilot'** (établissement de formation), situé 29, Route des Vernhes- 12410 Salles Curan. RCS 89946459800015 - Police Assurance AXA St Cyprien Contrat N°3417818904- Agissant en qualité d'établissement de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur,

Et: M. MmeNé(e) le

Demeurant:

Tel portable : Mail :

Eventuellement représenté(e) par son représentant légal : M. Mme :

Objet de contrat: Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur:

OPTION CÔTIÈRE / OPTION EAUX INTERIEURES (rayer la mention inutile)

Le volume de formation comprend: **5 heures de cours (théorie) collectifs obligatoires** sur le code maritime ou fluvial (selon l'option choisie), **1h30 de théorie-pratique** en cours collectifs, **2h de pratique individuelle en navigation** (conduite à la barre du bateau), le forfait illimité de formation théorique en ligne (cours et tests), les tests en salle avec matériel officiel agréé examens Codes Rousseau. Formateurs: l'établissement atteste que les formateurs ci-après sont titulaires de l'autorisation d'enseigner délivrée par l'autorité administrative:

Bourguet Sophie : autorisation n° 20520

Garcia Jean Marc : autorisation n°24335

Durée du contrat- suspension- résiliation - absences :

Ce contrat est en vigueur pour une période de **12 mois** à compter de la date de signature (hors promotions incluant une date de fin de validité). **A la fin de cette période, le contrat est considéré comme caduc** et le paiement des formations non remboursable. Ce contrat (en cours de validité) pourra être suspendu pour un motif légitime, d'un commun accord, pour une période de deux mois. Au delà il devra être renégocié. Toute résiliation de contrat par le candidat entraînera une facturation pour frais de 50€ supplémentaires, et interviendra pour motif légitime ou médical justifié. Un remboursement hors frais facturés sera étudié au pro rata des heures de formation reçues. Aucun remboursement ne sera accordé au delà de la durée de validité du contrat. Les heures de navigation sont individuelles et les rendez-vous nominatifs: **toute heure de conduite non résiliée par téléphone ou mail 72h à l'avance sera re-facturée 50€/heure** supplémentaires en cas d'absence non justifiée du candidat aux heures prévues.

NATURE DES PRESTATIONS	
THEORIE-PRATIQUE & COURS DE CODE	1h30 de théorie-pratique en cours collectifs 5h d'enseignement du code maritime cours collectifs
CONDUITE BATEAU	2h minimum individuelles à la barre du bateau
FRAIS DE DOSSIER	50€ dont livret du candidat
Accès individuel CODES ROUSSEAU Tests & Cours en ligne officiels examen Validité 6 mois	30€

MONTANT TOTAL TTC (dont TVA 20%):€

MODALITE DE PAIEMENT: CHEQUE - ESPECES - VIREMENT - CB (rayer la mention inutile)

A SALLES CURAN , LE

Le candidat: signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»	L'établissement de formation: cachet et signature du responsable PARELOUP PILOT' SAS 29 Rte des Vernhes 12410 Salles Curan Agrément 012008 DDT Toulouse Tel 06 17 11 46 15. Mail contact@pareloup-pilot.fr Site www.pareloup-pilot.fr
--	--